



Grandes cultures

N° 30

18/09/2020



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@girondet.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stades** : de grain laiteux à 17 % d'humidité. D'après Céré'Obs, plus de 98 % des maïs ont atteint le stade 50 % d'humidité. Les ensilages ont démarré fin août. Des récoltes ont débuté dans tous les départements (Semis précoce irrigué, culture Dry).
- **Sésamies /pyrales/Heliothis** : des captures de papillons sont encore réalisées. La gestion prophylactique s'impose cet automne pour éviter en 2021 une pression de G1 sésamies aussi forte que nous l'avons connu en 2020.
- **Qualité des récoltes** : surveillez l'évolution des fusarioses sur épi et isolez les parcelles envahies de Datura.
- **Chrysomèle du maïs** : pas de nouveau foyer détecté en Aquitaine, mais progression des captures dans les foyers historiques du Sud Aquitaine.
- **Prospections fin de campagne** : les prospections foreurs et maladies peuvent commencer. Contactez votre technicien pour vous accompagner dans cette démarche d'évaluation.

Prairies :

- Pullulations de chenilles cirphis, toujours

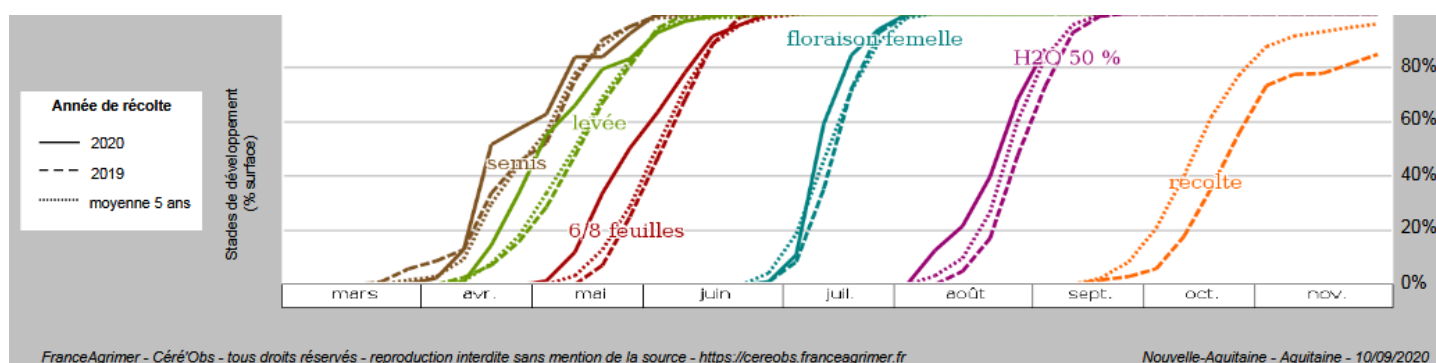
Maïs

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base du tour de plaine réalisé auprès des opérateurs économiques d'Aquitaine, des organismes de développement et instituts techniques ainsi que de l'observation des parcelles de Saint Médard de Guizières (33), Blanquefort (33), Saint-Pierre-de-Mons (33), Saint-Androny (33), Le Barp (33), Bourideys (33), Miramont-Sensacq (40), Sorbets (40), Estillac (47), Mimbaste (40), Bonnut (64), Sendets (64), Pontacq (64), Malaussanne (64), Montardon (64) et Coublucq (64).

• Stades

Un printemps doux, un été sec et chaud ont été favorables à une évolution rapide des stades. Les floraisons ont été légèrement plus précoces que la moyenne des 5 dernières années et même si le mois d'août n'a pas enregistré de fortes températures, les maïs ont conservé leur avance qui tend même à s'accroître en ce mois de septembre. Les fortes températures enregistrées ces derniers jours accentuent la vitesse de dessiccation.

Le graphique ci-après (Source France Agrimer Céré'Obs) présente l'évolution des stades au 06/09/2020.



D'après Céré'Obs, 98 % des surfaces ont atteint le stade 50 % d'humidité.

Les récoltes de maïs grain ont démarré dès le 7 septembre sur le secteur de Coutras (33) pour des semis de fin mars en indice 500. Dans tous les départements d'Aquitaine des récoltes ont déjà été réalisées la semaine dernière.

• Sésamies/Pyrales/Heliothis : Priorité à la gestion prophylactique

Observations : des pyrales sont encore piégées cette semaine sur le Sud Adour. Des sésamies sont piégées sur le secteur des Gaves et Nord 47-24. Il s'agit de la 3^{ème} génération qui est en cours. Il n'est pas rare d'observer des chrysalides dans les prospections de cannes réalisées cette semaine.

L'héliothis est capturée sur les secteurs Gaves et Nord 47-24. Dans le Nord Aquitaine, les premières prospections font ressortir une présence importante de sésamie dans les tiges ; pour le moment les épis sont sains dans les parcelles les plus précoces qui seront récoltés la semaine prochaine. Pour les parcelles plus tardives, la 3^{ème} génération en cours pourrait entraîner des attaques d'épis.



Larves de sésamie dans épis
(Photo T. Larrieu - CA33)

Evaluation du risque :

Bien que les conditions climatiques soient très favorables en ce moment, nous recommandons des récoltes précoces pour éviter de forte perte par verse notamment en cas de coup de vent, dans les parcelles où le niveau de pression sésamie et pyrale est élevé (plus d'une larve par pied).

Afin de limiter la pression des insectes foreurs au cours de la prochaine campagne (et notamment pour éviter le niveau de pression que nous avons connu en 2020 avec la sésamie) nous conseillons un broyage fin des cannes de maïs après la récolte (y compris derrière cueilleur équipé d'un broyeur) avec un dessouchage du pied en suivant la batteuse pour favoriser l'exposition des larves aux oiseaux, au parasitisme et aux conditions climatiques hivernales (passage d'un déchaumeur à disque indépendant). Cette pratique qui favorisera la décomposition des résidus, permettra aussi de limiter le risque mycotoxines sur le maïs ou les céréales à paille suivants. Cette intervention sera à réaliser le plus vite possible après la moisson pour maximiser la destruction.

Nous insistons fortement sur cette pratique : nous rappelons que le niveau de pression 2020 de la première génération de sésamie a conduit à des destructions de parcelles à 100 % en Vallée de Garonne.

• **Qualité des récoltes : Fusarioses**

La Fusariose des épis de maïs est provoquée par des champignons de type *Fusarium* qui sont à l'origine de la production de fusariotoxines, mycotoxines responsables d'une détérioration de la qualité de la récolte (effets néfastes sur la santé humaine, la croissance des animaux). Les champignons se conservent sur les résidus de récolte laissés à la surface pendant l'interculture.

Tableau 1 : Seuils réglementaires de teneur en mycotoxines.

Espèce de Fusariose	<i>Fusarium graminearum</i>	<i>Fusarium section liseola</i>
Mycotoxines produites	desoxynivalenol (DON) et la zearalenone (ZEA)	fumonisines B1+B2
Seuils réglementaires pour l'alimentation humaine applicable à partir du 1er octobre 2007 sur grain brut (Rgl 1126/2007 du 28/09/2007)	DON = 1750 µg/kg ZEA = 350 µg/kg	4000 µg/kg
Recommandations pour l'alimentation animale toutes céréales (JO UE 23/08/06)	DON = 8000 µg/kg ZEA = 2000 µg/kg	60 000 µg/kg (maïs uniquement)
Maïs ensilage plante entière JO UE 17/08/06	Vaches laitières DON = 5000 µg/kg ZEA = 1000 µg/kg	Vaches laitières 50 000 µg/kg

Facteurs de risque

- le climat
- la date de récolte
- l'impact des insectes foreurs
- la gestion des résidus de cultures de l'année précédente
- l'effet variétal

Une récolte réalisée avant le 15 octobre en absence de foreurs permet en général de maintenir un niveau de mycotoxines assez faible. La présence d'insectes foreurs impacte directement le niveau de mycotoxines à la hausse et ce, d'autant plus que la récolte est tardive.

Evaluation du risque : nos premières observations d'épis en vallée de Garonne et Nord Aquitaine sont rassurantes sur la qualité sanitaire. Les récoltes précoces sont un moyen d'éviter une dégradation de la qualité sanitaire.

• Maladies

Observations : dans le tour de plaine, la pression **Helminthosporiose** est visible depuis la troisième décennie d'août sur les feuilles au-dessus de l'épi. La maladie est notamment présente sur des semis tardifs sur le secteur Sables des Landes.

On note aussi la présence de **Coup de Feu Fusarien** sur tout le territoire en lien avec des sensibilités variétales et les conditions climatiques des derniers jours qui ont accentué le phénomène.

• Datura

Les alcaloïdes contenus dans les graines de Datura sont toxiques pour l'homme et pour les animaux. Les études réalisées par l'école vétérinaire de Toulouse en 2007, montrent qu'un pied de datura pour 25 m² suffit à provoquer des intoxications d'animaux.

La présence de graines de Datura stramonium dans les matières premières destinées à l'alimentation animale est réglementée, avec un seuil maximal de 1 gramme/kg d'aliment pour des graines entières non broyées, ni moulues (Directive 2002/32/CE sur les substances indésirables dans les aliments pour animaux). Rappelons également qu'à la livraison au silo, les graines de Datura entrent dans les impuretés diverses, et que leur présence peut vous valoir des réfections sur le prix. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre collecteur afin de connaître les seuils.

Evaluation du risque :

En cas de parcelles excessivement sales, il est conseillé de réaliser un triage avant la livraison de la récolte qui dans le cas contraire sera refusée. Il est également important de procéder au nettoyage des cueilleurs à maïs (bac à pierres, ouverture des trappes de visite, des grilles...) avant de sortir des parcelles infestées pour éviter de contaminer des parcelles voisines et indemnes.

• Prospection foreurs et maladies de fin de campagne.

La dissection d'un échantillon de plantes avant récolte (25 à 50 plantes par parcelles) permet :

- d'estimer les infestations larvaires avant récolte. C'est un des indicateurs du risque de dégradation de la qualité de la récolte,
- d'observer les maladies sur épi,
- d'évaluer le risque ravageur de la région agricole pour l'année suivante.

Les données acquises au cours de la prospection automnale permettront de réaliser une cartographie des infestations larvaires à la récolte.

N'hésitez pas à contacter l'animateur BSV ou votre partenaire technique local si vous souhaitez faire le bilan sanitaire de votre parcelle avant récolte.



Fusarium graminearum
(Photo A. Peyhorgue - Arvalis)



Datura
(Photo P. Mouquot - CA33)

- **Autres ravageurs**

Diabrotica virgifera virgifera : bilan de la surveillance

Fin juin, des pièges à phéromones (plaques engluées) ont été installés sur 120 parcelles de maïs en Aquitaine. Arvalis institut du végétal, les organismes économiques, les Chambres d'Agriculture, les sociétés multiplicatrices de semences et des agriculteurs ont participé à ce suivi dans tous les secteurs d'Aquitaine. Le relevé des pièges a été effectué tous les 8-10 jours du 2 juillet au 4 septembre. Ces pièges qui visent à détecter de faibles niveaux de populations de chrysomèle des racines du maïs, ont été placés à proximité des zones à risques (aéroport, axes de circulation routier et aérien, dépôt de céréales, aire de repos autoroutières, entreprises de transport).

Observations : depuis 2015 des piégeages sont effectués sur la commune de Ger. En 2020, les premières captures sur cette commune ont eu lieu le 7 juillet. A ce jour 312 insectes ont été capturés (85 % dans la parcelle historique) avec un maximum de captures entre le 22/7 et le 4/08.

En 2018 deux pièges installés sur la commune de Serres-Morlaas (64) sur une parcelle de maïs voisine d'une aire de repos de l'autoroute A64 à 20 km à l'ouest de GER avaient capturé 3 insectes. Cette année 84 insectes ont été capturés sur 8 pièges.

Sur le foyer de Serres Sainte Marie (aire de repos de Lacq-Audéjos 64) : 22 insectes sur 5 pièges.

Sur le foyer se situant à Saint Ciers sur Gironde (33) aucune capture n'a été réalisé en 2020.

L'insecte étant désormais dérèglementé, il ne fait plus l'objet de mesures de lutte obligatoire gérée par l'État.



Piège à phéromone PAL ayant capturé des individus adultes de Diabrotica
(Photo A. Peyhorgue - Arvalis)

Evaluation du risque :

Afin de retarder l'installation de la chrysomèle des racines du maïs dans la région et donc sa nuisibilité future, il est recommandé en année n+1 de sa détection de mettre en place une autre culture que le maïs sur la parcelle concernée et sur les parcelles contiguës cultivées en maïs l'année n. (voir ci-après les recommandations d'Arvalis-institut du Végétal).

Tableau 2 :

Proposition de recommandations techniques pour le maïs grain et le maïs fourrage en fonction du niveau de captures de chrysomèle du maïs :

Risque de nuisibilité de la chrysomèle du maïs		Pas de capture	Faibles captures sur pièges à phéromone <100 ad./piège/an	Captures significatives sur pièges à phéromones >100 ad./piège/an	Changement de piège [seuil à définir]	Faibles captures sur pièges jaunes <5 ad./piège/jour	Captures significatives sur pièges jaunes >5 ad./piège/jour
						<i>Seuil à définir</i>	<i>Seuil à définir</i>
+	Stress hydrique faible	Pas de recommandation concernant l'ITK	Pas de maïs l'année n+1 dans la parcelle où les 1ers individus ont été capturés en année n (& dans les parcelles contiguës cultivées en maïs l'année n)	Pas de maïs 1 an sur 6			Pas de maïs 1 an sur 4
+++	Stress hydrique fort	Surveillance / sensibilisation au piégeage	Surveillance des parcelles voisines en année n+1	Pas de maïs 1 an sur 5		Pas de maïs 1 an sur 3	Pas de maïs l'année suivante
Mise en œuvre des recommandations à l'échelle :		Territoire		Petite région agricole (= segment)		Parcelle	

Prairie

- **Les observations de la semaine**

Aucun papillon n'a été piégé.

La présence des chenilles est en revanche massive, sur tout le département ; les infestations cette semaine sont recensées en Soule et en Béarn, faisant suite à celles (encore en cours) du Labourd et de Basse Navarre de la semaine dernière.

Les chenilles relevées sur les parcelles sans intervention sont de tailles comprises entre 5 et 40 mm, marquant des émergences échelonnées et possiblement encore en cours.



Prairie attaquée par les chenilles à ROQUIAGUE (photo CA64)

Des déplacements de chenilles sur route ont, encore cette semaine, été observés ; le manque d'herbe dû à la sécheresse n'a pas empêché les émergences et les chenilles sont d'autant plus à la recherche de nourriture qu'elles pullulent.

La **période critique** de la 3^{ème} génération n'est probablement pas terminée.

Surveillez vos prairies au moins tous les 2 jours, de préférence tôt le matin, avec la rosée.

- **Pour plus d'informations :**

Pour signaler la présence des chenilles sur vos parcelles et/ou être averti de la présence du ravageur autour de chez vous, pensez aussi à vous inscrire sur le [groupe Facebook Prairies.64](#)



Contacts

Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques :

MC MAREAUX : 06 24 42 59 54 // P MAHIEU : 06 85 30 22 70

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".